

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 Mai 2020

Présents : Mmes ETIEVANT Christiane, SEIBEL Marie-Thérèse, VERDEL Géraldine, TAIN Monique et Mrs MICHELET Dominique, VINCENT Jérôme, CHOULOT Alain, DECHAUME José, BILLET Jérôme, GUINCHARD Gérald et PROST Michel.

Secrétaire de séance : Mr VINCENT Jérôme.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr MICHELET Dominique, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée.

Les deux assesseurs désignés sont Mr BILLET Jérôme et DECHAUME José.

ELECTION DU MAIRE

Mr MICHELET Dominique propose sa candidature.

Après un vote au scrutin secret, Mr MICHELET Dominique obtient 10 voix.

Et un suffrage blanc

Mr MICHELET Dominique est élu Maire.

NOMBRE D'AJOINTS AUX MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ; le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix, décide la création de trois postes d'adjoints

ELECTION DU 1^{er} ADJOINT

Mr CHOULOT Alain propose sa candidature.

Après un vote au scrutin secret, Mr CHOULOT Alain obtient 10 voix.

et un bulletin nul

Mr CHOULOT Alain est élu 1^{er} adjoint.

ELECTION DU 2^{er} ADJOINT

Mr VINCENT Jérôme propose sa candidature.

Après un vote au scrutin secret, Mr VINCENT Jérôme obtient 10 voix.

et un bulletin blanc

Mr VINCENT Jérôme est élu 2^{ème} adjoint.

ELECTION DU 3^{er} ADJOINT

Mr DECHAUME José propose sa candidature.

Après un vote au scrutin secret, Mr DECHAUME José obtient 11 voix.

Mr DECHAUME José est élu 3^{ème} adjoint.

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Sont désignés conseillers communautaires dans l'ordre du tableau le Maire et le 1^{er} adjoint soit : Dominique MICHELET et Alain CHOULOT.

Mr MICHELET Dominique ne souhaite pas être délégué communautaire et sur ce fait, transmettra sa démission à la CCAPS Cœur du Jura. De ce fait, d'après l'ordre du tableau Mr Alain CHOULOT sera le délégué communautaire et Mr VINCENT Jérôme sera le suppléant.

